

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécycy
Séance du 9 décembre 2024**

L'an 2024 et le 9 décembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusée : Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Elodie BRAS),

Secrétaire de séance : Mr Philippe SARREAU

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 11
- Votants : 12

Date de la convocation : 5 décembre 2024

Date d'affichage : 5 décembre 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le

Et publication sur le site Internet de la commune le

Ordre du Jour :

a. Désignation d'un secrétaire de séance

b. Délibérations

- Décision Modificative Budgétaire
- Mise à jour du Tableau de Classement des Voies Communales

c. Questions diverses

- Vœux de la CDC THB

a. Désignation d'un secrétaire de séance

Mr Philippe SARREAU est désigné secrétaire de séance.

b. Délibérations

1. Décision Modificative Budgétaire

Référence : 2024_34

Objet : Décision Modificative Budgétaire

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de réaliser une modification budgétaire.

La ligne « emprunt » avait été prévue au budget 2024 avec les trois emprunts actuels. Mais en cours d'année, avec l'achat du tracteur, la commune a souscrit un nouvel emprunt.

Il est donc nécessaire de faire une modification budgétaire pour pouvoir régler les échéances d'emprunt (au capital)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions), adopte la décision modificative suivante :

Sens	Section	Chapitre – Article	Montant proposé
D	Investissement	231 - Constructions	- 4 000€
D	Investissement	1641 – Emprunts	+ 4 000€

2. Mise à jour du Tableau de Classement des Voies Communales

Référence : 2024_35

Objet : Mise à jour du Tableau de Classement des Voies Communales

Le Maire informe le Conseil Municipal du travail réalisé par la commission voirie afin de réactualiser le tableau de classement des voies communales. La dernière actualisation datait de 2016.

Le tableau récapitulatif des voies est présenté (joint à cette délibération). La mise à jour a été effectuée avec des chemins non recensés ainsi que les chemins forestiers.

La longueur des Chemins sera de 67 928m, la longueur des Rues sera de 2 819 mètres, la surface des places publiques sera de 5 043 m² ; le total sera de 71 756 mètres pour l'ensemble des voies communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions) valide le tableau de classement de la voirie communale comme annexé à la présente délibération.

Il pourrait être envisagé et intéressant de cartographier l'ensemble des chemins communaux.

c. Questions diverses

- Vœux de la CDC

Un tableau récapitulatif des dates des cérémonies des vœux des communes de la CDC est présenté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Brécy le 13 décembre 2024

Le Maire,

Christian FERRAND

Le Secrétaire de séance,

Philippe SARREAU



